

Helvetia Assurance vie collective

helvetia.ch

# Compte d'exploitation 2018.

**simple. clair. helvetia** 

Votre assureur suisse



# Helvetia tient ses promesses – et passe à l'action.



Chère lectrice, cher lecteur,

Le système de prévoyance éprouvé de la Suisse fait face à des difficultés croissantes. Bien que la nécessité d'agir soit reconnue, au niveau non seulement des prestataires de solutions de prévoyance, mais aussi des responsables politiques, les mesures concrètes se font attendre, en particulier dans le 2<sup>e</sup> pilier. Dans ce domaine, Helvetia a fait l'an dernier une promesse: exploiter la marge de manœuvre dont elle dispose pour prendre elle-même les mesures qui s'imposent. Nous honorons à présent cette promesse.

Les résultats globalement positifs que nous vous présentons encore cette année dans le présent compte d'exploitation ne doivent pas vous induire en erreur: le système suisse de sécurité sociale, autrefois modèle de référence pour la mise en place de dispositifs similaires dans de nombreux pays, menace de basculer dans une véritable crise systémique.

Cette situation est principalement imputable à la persistance des taux bas. Le taux de conversion LPP applicable aujourd'hui pour le calcul des rentes de vieillesse (6,8%) a été fixé en 2004, sur la base d'un rendement attendu de 4% à l'époque. Depuis, l'espérance de vie a continué d'augmenter. Dès 2014, le «message concernant la réforme de la prévoyance vieillesse 2020» estimait qu'un rendement de 5% était nécessaire pour garantir le taux de conversion minimal actuel et concluait que ce rendement ne serait pas atteint sur le long terme (source: message du Conseil fédéral concernant la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 du 19 novembre 2014, p. 69). Le fait est qu'il est aujourd'hui impossible d'obtenir de tels rendements sur les marchés des capitaux. Par ailleurs, dans les années qui viennent, une proportion particulièrement élevée d'actifs, constituant la génération des «baby-boomers», va atteindre l'âge de la retraite,

ce qui ne manquera pas d'aggraver encore la situation. Il est donc urgent d'agir. Pourtant, les instances dirigeantes s'obstinent dans la politique de l'autruche et remettent toujours à plus tard les réformes nécessaires.

Il en résulte une redistribution inéquitable et contraire à l'esprit du système: les caisses de pension doivent consacrer au financement des rentes en cours une part croissante des intérêts perçus, des produits de placements de capitaux et des excédents qui devraient théoriquement venir alimenter les avoirs de vieillesse de la génération encore active.

L'an passé, je vous avais promis à ce sujet qu'Helvetia comptait exploiter les possibilités dont elle disposait, malgré le cadre réglementaire contraignant et l'étroitesse de sa marge de manœuvre, pour élaborer des mesures efficaces et durables. Nous tenons cette promesse: de nombreuses mesures élaborées au cours de l'année écoulée sont à présent en phase de concrétisation – vous recevrez des informations détaillées à ce sujet au cours du premier semestre 2019. Toutes ces mesures poursuivent un même but: proposer à nos clients et assurés des prestations stables et sûres, mais aussi des solutions équitables et adaptées aux besoins. Tout en restant fidèles au modèle de l'assurance complète, nous offrons également aux entreprises en quête de rendement et sensibles au prix une autre solution de prévoyance intéressante avec la fondation collective semi-autonome «Helvetia LPP Invest». En tant que client, vous conserverez votre liberté de choix.

Chaque jour, nous mettons tout en œuvre pour continuer à honorer la confiance que vous accordez à Helvetia en tant que client. Nous nous réjouissons de la poursuite de notre collaboration!

Helvetia Compagnie Suisse  
d'Assurances sur la Vie SA

Donald Desax  
Membre de la direction du groupe  
Responsable de la prévoyance professionnelle Suisse

## Sommaire

**4** **Compte de résultat**

**6** **Chiffres du bilan**

**8** **Placements de capitaux**

**11** **Quote-part minimum**

**15** **Fonds d'excédents**

**16** **Charges d'exploitation et primes de frais**

**18** **Autres chiffres-clés**

# Compte de résultat.

Le compte de résultat ci-après présente les produits et les charges de l'exercice 2018 d'Helvetia Assurances dans les affaires vie collective. Il renseigne ainsi sur la nature, le montant et la composition du résultat de l'entreprise dans ce domaine d'affaires.

## Compte de résultat

en 1 000 CHF, selon clôture des comptes statutaire	2018	2017	Δ abs	Δ %
<b>Produits</b>				
Primes d'épargne	2 213 666	2 171 499	42 166	2%
Cotisation épargne	859 143	829 108	30 035	4%
Prime unique individuelle suite à un libre passage, rachat, séparation ou remboursement d'un versement anticipé	1 000 685	983 973	16 712	2%
Avoirs de vieillesse reçus suite à une reprise de contrat	330 580	285 762	44 818	16%
Prime unique reçue suite à reprise d'une rente de vieillesse ou une rente de survivant	7 038	33 876	-26 838	-79%
Prime unique reçue suite à reprise d'une rente d'invalidité ou rente d'enfant d'invalidé	15 034	24 959	-9 925	-40%
Prime unique reçue suite à un libre-passage	1 186	13 821	-12 636	-91%
Primes de risque	315 285	302 940	12 345	4%
Primes de frais	94 568	89 561	5 007	6%
<b>Primes brutes émises</b>	<b>2 623 518</b>	<b>2 564 000</b>	<b>59 519</b>	<b>2%</b>
Revenus bruts des capitaux	433 287	448 972	-15 685	-3%
Liquidités et dépôts à terme	0	0	0	
Obligations	210 017	239 154	-29 137	-12%
Immobilier	119 689	117 673	2 016	2%
Hypothèques	57 003	60 672	-3 669	-6%
Autres placements de capitaux	46 578	31 473	15 105	48%
Résultat sur réalisations	57 271	46 677	10 594	23%
Solde entre plus-values et amortissements	-84 665	-16 112	-68 552	425%
Résultat monétaire	-65 084	-83 070	17 986	-22%
Charges d'intérêts	-3 766	-3 896	131	-3%
Frais de gestion de fortune	-37 291	-36 958	-333	1%
<b>Revenus nets des placements de capitaux</b>	<b>299 752</b>	<b>355 612</b>	<b>-55 860</b>	<b>-16%</b>
Autres produits	22 353	19 926	2 427	12%
Résultat de réassurance	-11 416	-12 903	1 487	-12%
<b>Total des produits</b>	<b>2 934 208</b>	<b>2 926 635</b>	<b>7 573</b>	<b>0%</b>

**Charges**

Prestations en cas de vieillesse <sup>1</sup>	420 088	368 833	51 255	14%
Prestations en rentes	190 034	174 913	15 121	9%
Prestations en capital	230 053	193 920	36 134	19%
Prestations suite à un décès ou une invalidité	232 708	196 770	35 938	18%
Prestations en rentes	148 661	144 387	4 274	3%
Prestations en capital	84 047	52 383	31 664	60%
Versement individuel suite à un libre passage, une séparation ou un versement anticipé	1 077 385	1 012 688	64 697	6%
Valeurs de rachat résultant de résiliations de contrat	336 118	543 089	-206 972	-38%
Frais occasionnés par le traitement des prestations	7 352	7 067	285	4%
<b>Prestations d'assurance</b>	<b>2 073 650</b>	<b>2 128 448</b>	<b>-54 797</b>	<b>-3%</b>

Avoirs de vieillesse	393 233	236 440	156 794	66%
Provision pour pertes futures sur taux de conversion	75 700	23 700	52 000	219%
Provision mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en cours	209 922	247 964	-38 042	-15%
Provision mathématique pour rentes d'invalidité et d'enfant d'invalidé (rente en cours)	-23 891	14 545	-38 436	-264%
Provision mathématique des polices de libre passage	-45 166	-64 163	18 997	-30%
Provisions pour autres couvertures	0	0	0	
Renforcement de la provision mathématique des rentes en cours et des PLP	-3 057	87 260	-90 317	-104%
Provisions pour sinistres (RBNS et IBNR)	16 640	-1 012	17 652	-1 744%
Provision pour fluctuation des valeurs et pour garantie des taux	0	0	0	
Provision de renchérissement	-124 018	1 384	-125 403	-9 058%
Autres provisions techniques	42 900	-1 200	44 100	-3 675%
<b>Variation des provisions techniques</b>	<b>542 263</b>	<b>544 919</b>	<b>-2 656</b>	<b>0%</b>

Attribution au fonds d'excédents <sup>2</sup>	151 182	74 343	76 839	103%
Variation du report de primes	-2	0	-2	
Frais de gestion et d'acquisition	100 959	97 948	3 010	3%
Autres charges	2 144	14 009	-11 866	-85%
Résultat d'exploitation	64 012	66 968	-2 956	-4%
<b>Total des charges</b>	<b>2 934 208</b>	<b>2 926 635</b>	<b>7 573</b>	<b>0%</b>

**<sup>1</sup> Répartition des prestations de vieillesse**

Prestations en rentes	45%	47%
Prestations en capital	55%	53%

<sup>2</sup> Chaque année, Patria Société coopérative verse une contribution dans le fonds d'excédents d'Helvetia Assurances. La part des affaires vie collective, à hauteur de CHF 22,3 millions (année précédente: CHF 19,6 millions) est comprise d'un côté comme produit dans le poste «Autres produits» et de l'autre comme charge dans le poste «Attribution au fonds d'excédents».

# Chiffres du bilan.

Dans le bilan ci-après, Helvetia Assurances renseigne sur la provenance et l'affectation du capital attribué à ses affaires vie collective.

## Bilan

en 1 000 CHF, selon clôture des comptes statutaire	2018	2017	Δ abs	Δ %
<b>Actifs</b>				
<b>Placements de capitaux</b>				
Liquidités et dépôts à terme	646 556	354 656	291 900	82%
Obligations	10 811 269	10 768 644	42 625	0%
Dont en francs suisses	6 755 039	6 635 292	119 747	2%
Dont en monnaies étrangères	4 056 230	4 133 352	-77 122	-2%
Immobilier	2 589 205	2 491 043	98 162	4%
Hypothèques	3 229 842	3 360 817	-130 975	-4%
Actions et participations	387 655	420 121	-32 467	-8%
Placements de produits alternatifs	0	0	0	
Parts de fonds de placement	761 339	601 941	159 398	26%
Avoirs nets découlant d'instruments financiers dérivés	58 432	-66 525	124 958	-188%
Autres placements de capitaux	710 275	532 635	177 640	33%
<b>Total placements de capitaux</b>	<b>19 194 572</b>	<b>18 463 332</b>	<b>731 241</b>	<b>4%</b>
Engagements découlant d'instruments financiers dérivés	11 245	86 528	-75 283	-87%
Autres actifs	597 163	510 285	86 878	17%
Réassurance passive	3 315	3 908	- 593	-15%
<b>Total du bilan</b>	<b>19 806 295</b>	<b>19 064 053</b>	<b>742 242</b>	<b>4%</b>

**Passifs****Provisions techniques**

Avoirs de vieillesse	11 633 426	11 240 192	393 233	3%
obligatoire	6 211 719	6 025 940	185 779	3%
subobligatoire	5 421 707	5 214 252	207 454	4%
Provision pour pertes futures sur taux de conversion	512 600	436 900	75 700	17%
obligatoire	440 000	369 000	71 000	19%
subobligatoire	72 600	67 900	4 700	7%
Provision mathématique des rentes de vieillesse et de survivants en cours	3 057 038	2 847 116	209 922	7%
obligatoire	1 619 495	1 502 637	116 858	8%
subobligatoire	1 437 543	1 344 479	93 064	7%
Provisions mathématiques pour rentes d'invalidité et d'enfant d'invalidé (rente en cours)	1 180 289	1 204 180	-23 891	-2%
obligatoire	711 632	729 843	-18 211	-2%
subobligatoire	468 658	474 337	-5 680	-1%
Provision mathématique des polices de libre passage	284 513	329 679	-45 166	-14%
Provisions pour autres couvertures	0	0	0	
Renforcement de la provision mathématique des rentes	863 170	866 227	-3 057	0%
Provisions pour sinistres (RBNS et IBNR)	246 269	229 629	16 640	7%
Provisions pour garantie d'intérêt, provision de fluctuation des sinistres et des valeurs de placement	123 000	80 000	43 000	54%
Autres provisions techniques	9 900	10 000	-100	-1%
Provision de renchérissement	192 391	316 409	-124 018	-39%
Situation début d'année	316 409	315 024	1 384	0%
Primes de renchérissement brutes	2 053	1 956	97	5%
Charges de frais	-1 369	-391	-978	250%
Charges pour augmentations liées au renchérissement des rentes de risque	-198	-181	-18	10%
Dissolution en faveur des renforcements selon art. 149, al. 1, let. a	-74 512	0	-74 512	
Dissolution en faveur du fonds d'excédents	-49 992	0	-49 992	
Constitution de provisions de renchérissement supplémentaires	0	0	0	
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>18 102 595</b>	<b>17 560 332</b>	<b>542 263</b>	<b>3%</b>

Fonds d'excédents	222 608	152 379	70 229	46%
Situation début d'année	152 379	156 643	-4 264	-3%
Attribution aux institutions de prévoyance (attribution de l'excédent)	-80 953	-78 607	-2 346	3%
Participation aux excédents attribuée au fonds d'excédents pour l'année d'exercice	151 182	74 343	76 839	103%
Prélèvement pour couvrir le déficit du compte d'exploitation	0	0	0	
Gains ou pertes de changes sur les monnaies étrangères	0	0	0	
Report de primes	4	6	-2	-34%
Parts d'excédents créditées	20 011	22 072	-2 062	-9%
Autres passifs	1 461 077	1 329 264	131 813	10%
<b>Total du bilan</b>	<b>19 806 295</b>	<b>19 064 053</b>	<b>742 242</b>	<b>4%</b>

# Placements de capitaux.

## L'année de placement 2018

La normalisation de la politique monétaire initiée par la Réserve fédérale américaine a eu pour conséquence une hausse des taux d'intérêt en USD, tant sur le marché monétaire que sur le marché des capitaux. A l'inverse, la Banque centrale européenne et la Banque nationale suisse sont restées plutôt offensives, si bien que leurs taux sont restés pratiquement inchangés. Les inquiétudes conjoncturelles croissantes, mais plus particulièrement la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, le conflit budgétaire entre l'Italie et l'Union européenne et l'absence de solution pour le Brexit, ont fait croître les incertitudes sur les marchés au cours de l'année. En conséquence, non seulement les écarts de taux sur les obligations d'entreprise ont augmenté, mais l'année a également été mauvaise pour les actions. Les marchés d'actions du monde entier ont subi un effondrement généralisé en fin d'année, avec des chutes de cours d'environ 10% en moyenne.

Le marché suisse de l'immobilier est resté très vigoureux. Le taux de vacance est resté pratiquement constant, à un niveau un peu plus bas dans le secteur du logement que dans celui des locaux commerciaux. La stabilité des revenus locatifs et la persistance du bas niveau des taux d'intérêt ont conduit à une croissance des valeurs de marché. L'environnement immobilier restant intact, le marché hypothécaire est demeuré attrayant pour les investisseurs institutionnels.

### Volumes de placement et allocation d'actifs

Au cours de l'exercice, le volume des placements a progressé de CHF 731 millions pour atteindre un niveau de CHF 19,2 milliards mesuré aux valeurs comptables. La valeur de marché du portefeuille a augmenté de CHF 439 millions, à CHF 20,5 milliards. Les réserves d'évaluation, qui correspondent à la différence entre la valeur de marché et la valeur comptable, s'élevaient à un peu moins de CHF 1,3 milliard. Les marchés d'actions chancelants et les écarts de taux élevés sur les obligations d'entreprise ont conduit à un recul de près de CHF 300 millions par rapport à l'année précédente.

Les afflux de nouveaux fonds ont été investis dans les catégories Titres à revenu fixe, Immobilier et Dette privée, conformément aux plans. En raison de la forte hausse des

frais de couverture du dollar du fait des taux, les fonds investis en bons du Trésor américains ont été transférés vers des placements équivalents en euros et en francs suisses.

L'allocation stratégique des actifs n'a été que très légèrement modifiée par rapport à l'année précédente. Le niveau de liquidités relativement élevé s'explique par les afflux de primes, toujours importants vers la fin de l'année, qui sont ensuite investis dès les premières semaines de la nouvelle année principalement dans des titres à revenu fixe.

### Rendement des placements

Les revenus nets des capitaux à hauteur de CHF 299,8 millions ont produit un rendement de 1,59%, ce qui correspond à un recul de CHF 56 millions ou de 37 points de base par rapport à l'année précédente. Si les revenus des titres et des hypothèques ont connu une légère baisse du fait des taux, ce sont surtout les actions qui ont tiré le résultat vers le bas. Les placements immobiliers directement détenus en Suisse sont restés des sources de revenus stables, tant en termes de rendements directs que d'évolution de la valeur.

La performance nette calculée sur la base de la valeur de marché a été tout juste positive, à +0,04%. La détérioration par rapport à 2017 est principalement imputable, outre à l'évolution du marché des actions, aux importants écarts de taux sur les obligations d'entreprise.

### Perspectives

Selon les prévisions de nombreux spécialistes, le cycle conjoncturel actuel devrait lentement toucher à sa fin. Il ne faut donc pas attendre de réelles impulsions nouvelles de l'évolution économique. A cette situation s'ajoutent des problématiques politiques non résolues (tensions croissantes sur le terrain commercial, absence de solution pour le Brexit, niveau élevé des dettes publiques partout dans le monde), qui viennent accroître les incertitudes sur les marchés. Nous allons donc cette année encore nous en tenir à notre politique de placement prudente, et gérer efficacement et rapidement les risques de placement à mesure qu'ils se présentent.



## Allocation d'actifs

Total des placements de capitaux par catégorie de placement au 31.12. (en % de la valeur comptable)

	2018	2017
Total obligations	56.32%	58.32%
■ Dont en francs suisses	35.19%	35.94%
■ Dont en monnaies étrangères	21.13%	22.39%
■ Hypothèques	16.83%	18.20%
■ Immobilier	13.49%	13.49%
■ Parts de fonds de placement	3.97%	3.26%
■ Autres placements de capitaux	3.70%	2.88%
■ Liquidités	3.37%	1.92%
■ Actions et participations	2.02%	2.28%
■ Avoirs nets découlant d'instruments financiers dérivés	0.30%	-0.36%

Actions et participations

2.02%

Avoirs nets découlant d'instruments financiers dérivés

0.30%

Liquidités

3.37%

Autres placements de capitaux

3.70%

Parts de fonds de placement

3.97%

Immobilier

13.49%

Hypothèques

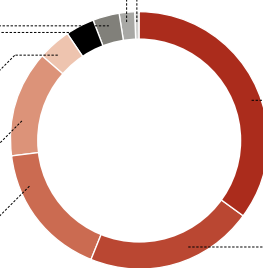
16.83%

Obligations en francs suisses

35.19%

Obligations en monnaies étrangères

21.13%



## Revenus nets des capitaux

en 1 000 CHF

	2018	2017	Δ abs	Δ %
Revenus bruts des capitaux	337 043	392 570	-55 527	-14%
Frais de gestion de fortune	-37 291	-36 958	-333	1%
<b>Revenus nets des capitaux</b>	<b>299 752</b>	<b>355 612</b>	<b>-55 860</b>	<b>-16%</b>

## Placement des capitaux et réserves latentes

en 1 000 CHF

	2018	2017	Δ abs	Δ %	2016
Valeur comptable des placements de capitaux	19 194 572	18 463 332	731 241	4%	17 824 813
Valeur de marché des placements de capitaux	20 472 498	20 033 634	438 864	2%	19 422 630
Réserves latentes	1 277 926	1 570 302	-292 377	-19%	1 597 817

## Rendement sur valeurs comptables et performance sur les valeurs de marché

	2018	2017	Δ abs	Δ %
Rendements nets sur valeurs comptables	1.59%	1.96%	-0.37%	-19%
Performance nette sur valeurs de marché	0.04%	1.66%	-1.63%	-98%
Rendements bruts sur valeurs comptables	1.79%	2.16%	-0.37%	-17%
Performance brute sur valeurs de marché	0.22%	1.85%	-1.63%	-88%

## Valeur de marché des placements de capitaux

en 1 000 CHF	2018	2017	Δ abs	Δ %
Placements de capitaux directs	19 877 430	19 343 292	534 138	3%
Taux	97.1%	96.6%	0.5%	1%
Placements collectifs à un ou plusieurs niveaux	595 068	369 739	225 329	61%
Taux	2.9%	1.8%	1.1%	57%
Placements de capitaux non transparents	0	320 603	-320 603	-100%
Taux	0.0%	1.6%	-1.6%	-100%
<b>Valeur de marché des placements de capitaux</b>	<b>20 472 498</b>	<b>20 033 634</b>	<b>438 864</b>	<b>2%</b>

## Frais de gestion de fortune

Les frais de gestion de fortune incluent tous les frais internes en relation avec l'activité de placement et les frais externes (droits de garde, autres commissions, coûts de placement des produits alternatifs, etc.). Les coûts de transaction et les charges afférentes aux immeubles ne sont pas compris; ceux-ci sont imputés sur les produits correspondants, comme cela se pratique habituellement dans le secteur.

### Ventilation des frais de gestion de fortune

en 1 000 CHF	2018	2017	Δ abs	Δ %
Frais de gestion de fortune (bruts selon schéma CHS)	74 007	66 871	7 136	11%
Frais TER <sup>1</sup>	68 340	63 544	4 796	8%
Placements de capitaux directs	64 940	62 865	2 075	3%
Placements collectifs à un ou plusieurs niveaux	3 400	679	2 721	401%
Frais TTC <sup>2</sup>	4 521	2 571	1 950	76%
Frais SC <sup>3</sup>	1 146	756	390	52%
Charges activées	-4 521	-2 571	-1 950	76%
Frais d'entretien et de maintien des immeubles	-32 195	-27 342	-4 853	18%
<b>Frais de gestion de fortune (nets selon comptabilité séparée prévoyance)</b>	<b>37 291</b>	<b>36 958</b>	<b>333</b>	<b>1%</b>

<sup>1</sup> Frais TER: frais pour la gestion et l'exploitation (interne et externe).

<sup>2</sup> Frais TTC: frais de transaction.

<sup>3</sup> Frais SC: frais qui ne peuvent pas être attribués à des placements de capitaux particuliers.

# Quote-part minimum.

## Affaires rattachées à la quote-part minimum

Les dispositions légales relatives à la quote-part minimum prévoient que 90% au minimum des produits doivent être affectés au profit des assurés. Elles garantissent ainsi que les assurés participent de manière appropriée au bénéfice réalisé par la compagnie d'assurance.

Etat au 31.12.2018, en 1 000 CHF	2018	2017	Δ abs	Δ %
Somme des composantes du produit	571 318	615 285	-43 967	-7%
Processus d'épargne (produits des placements de capitaux)	287 093	339 547	-52 454	-15%
Processus de risque (primes de risque)	221 023	214 381	6 642	3%
Processus de frais (primes de frais)	63 202	61 358	1 845	3%
Somme des charges	-412 427	-421 050	8 622	-2%
Processus d'épargne (principalement intérêts techniques)	-213 926	-213 923	- 2	0%
Processus de risque (principalement prestations en cas de décès et d'invalidité)	-144 100	-140 995	-3 105	2%
Processus de frais (principalement frais de gestion)	-54 402	-66 131	11 729	-18%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>158 891</b>	<b>194 235</b>	<b>-35 344</b>	<b>-18%</b>
Constitution (-) ou dissolution (+) des provisions techniques	-51 188	-108 000	56 812	-53%
Dans le processus d'épargne	-9 488	-101 100	91 612	-91%
Risque de longévité	-9 200	-76 700	67 500	-88%
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	-74 800	-24 400	-50 400	207%
Garanties d'intérêt	0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements	74 512	0	74 512	
Fluctuations de la valeur des placements de capitaux	0	0	0	
Dans le processus risque	-41 700	-6 900	-34 800	504%
Sinistres annoncés mais non encore liquidés	1 300	-6 900	8 200	-119%
Sinistres survenus mais non encore annoncés	0	0	0	
Fluctuations de sinistres	-43 000	0	-43 000	
Adaptations et assainissements de tarifs	0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements	0	0	0	
Constitution de provisions de renchérissement supplémentaires	0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur du fonds d'excédents	0	0	0	
Frais pour capital risque supplémentaire	0	0	0	
Attribution au fonds d'excédents	-53 606	-28 396	-25 210	89%
<b>Résultat d'exploitation de l'exercice</b>	<b>54 098</b>	<b>57 839</b>	<b>-3 742</b>	<b>-6%</b>
<b>Quote-part de distribution</b>	<b>90.5%</b>	<b>90.6%</b>		
<b>Quote-part minimum</b>	<b>90.0%</b>	<b>90.0%</b>		

En 2018, Helvetia a affecté CHF 517,2 millions au profit des assurés dans les affaires rattachées à la quote-part minimum. Cela correspond à une quote-part de distribution de 90,5%.

Les composantes suivantes font partie des prestations en faveur des assurés:

- Prestations directement affectées aux processus d'épargne, de risque et de frais: CHF 412,4 millions
- Renforcement des réserves: CHF 51,2 millions
- Frais pour capital risque supplémentaire: CHF 0,0 million
- Attribution au fonds d'excédents: CHF 53,6 millions

Dans les processus d'épargne, de risque et de frais, Helvetia réalise des produits qui couvrent ses frais. Chez Helvetia, une priorité élevée est accordée à la sécurité des capitaux de prévoyance. L'adaptation aux conditions-cadres démographiques et économiques est assurée par la constitution de renforcements de réserves appropriés. En conséquence de ces conditions-cadres, par exemple, des lacunes de couverture apparaissent du fait de l'écart entre le taux légal de conversion des rentes et le taux de conversion actuariellement correct.

## Affaires non rattachées à la quote-part minimum

Les contrats qui disposent d'un règlement contractuel spécial de participation aux excédents sont totalement ou partiellement exclus des dispositions légales relatives à la quote-part minimum. Les sources de résultat et leur affectation dans le domaine d'activité non rattaché à la quote-part minimum sont représentées ci-après.

Etat au 31.12.2018, en 1 000 CHF	2018	2017	Δ abs	Δ %
Somme des composantes du produit	138 287	132 828	5 459	4%
Processus d'épargne (produits des placements de capitaux)	12 659	16 066	-3 406	-21%
Processus de risque (primes de risque)	94 262	88 559	5 703	6%
Processus de frais (primes de frais)	31 365	28 203	3 162	11%
Somme des charges	-90 945	-75 992	-14 953	20%
Processus d'épargne (principalement intérêts techniques)	-13 368	-14 924	1 556	-10%
Processus de risque (principalement prestations en cas de décès et d'invalidité)	-56 147	-40 464	-15 683	39%
Processus de frais (principalement frais de gestion)	-21 430	-20 604	-827	4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>47 342</b>	<b>56 836</b>	<b>-9 494</b>	<b>-17%</b>
Constitution (-) ou dissolution (+) des provisions techniques	60 149	-1 760	61 909	-3 517%
Dans le processus d'épargne	-534	262	-795	-304%
Risque de longévité	367	-438	805	-184%
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	-900	700	-1 600	-229%
Garanties d'intérêt	0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements	0	0	0	
Fluctuations de la valeur des placements de capitaux	0	0	0	
Dans le processus risque	10 690	-2 022	12 712	-629%
Sinistres annoncés mais non encore liquidés	10 690	-2 022	12 712	-629%
Sinistres survenus mais non encore annoncés	0	0	0	
Fluctuations de sinistres	0	0	0	
Adaptations et assainissements de tarifs	0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements	0	0	0	
Constitution de provisions de renchérissement supplémentaires	0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur du fonds d'excédents	49 992	0	49 992	
Frais pour capital risque supplémentaire	0	0	0	
Attribution au fonds d'excédents	-97 576	-45 947	-51 629	112%
<b>Résultat d'exploitation de l'exercice</b>	<b>9 914</b>	<b>9 128</b>	<b>786</b>	<b>9%</b>
<b>Quote-part de distribution</b>	<b>92.8%</b>	<b>93.1%</b>		

Font partie des contrats qui disposent d'un règlement spécial de participation aux excédents notamment:

- Les contrats avec propre compte de profits et pertes (autrement dit propres groupes de participation aux bénéfiques). La participation aux bénéfiques sous forme d'excédents est fonction de l'évolution des sinistres du contrat en question.
- Les contrats dans lesquels le preneur d'assurance assume lui-même le risque de placement et participe ainsi directement au revenu du capital.

Le résultat des affaires non rattachées à la quote-part minimum est surtout le fait des fondations collectives Swisscanto en tant qu'institutions de prévoyance avec propre groupe de participation aux bénéfiques. Les affaires Swisscanto constituent environ un tiers du portefeuille global d'Helvetia en termes d'effectifs d'assurés. Le risque de placement de ce secteur n'est pas réassuré par Helvetia.

## Résultat total de la prévoyance professionnelle

Etat au 31.12.2018, en 1 000 CHF	2018	2017	Δ abs	Δ %
<b>Somme des composantes du produit</b>	<b>709 605</b>	<b>748 113</b>	<b>-38 508</b>	<b>-5%</b>
Processus d'épargne (produits des placements de capitaux)	299 752	355 612	-55 860	-16%
Processus de risque (primes de risque)	315 285	302 940	12 345	4%
Processus de frais (primes de frais)	94 568	89 561	5 007	6%
<b>Somme des charges</b>	<b>-503 372</b>	<b>-497 042</b>	<b>-6 330</b>	<b>1%</b>
Processus d'épargne (principalement intérêts techniques)	-227 293	-228 847	1 554	-1%
Processus de risque (principalement prestations en cas de décès et d'invalidité)	-200 247	-181 459	-18 787	10%
Processus de frais (principalement frais de gestion)	-75 832	-86 735	10 903	-13%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>206 233</b>	<b>251 071</b>	<b>-44 838</b>	<b>-18%</b>
<b>Constitution (-) ou dissolution (+) des provisions techniques</b>	<b>8 961</b>	<b>-109 760</b>	<b>118 721</b>	<b>-108%</b>
Dans le processus d'épargne	-10 021	-100 838	90 817	-90%
Risque de longévité	-8 834	-77 138	68 305	-89%
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	-75 700	-23 700	-52 000	219%
Garanties d'intérêt	0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements	74 512	0	74 512	
Fluctuations de la valeur des placements de capitaux	0	0	0	
Dans le processus risque	-31 010	-8 922	-22 088	248%
Sinistres annoncés mais non encore liquidés	11 990	-8 922	20 912	-234%
Sinistres survenus mais non encore annoncés	0	0	0	
Fluctuations de sinistres	-43 000	0	-43 000	
Adaptations et assainissements de tarifs	0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur des renforcements	0	0	0	
Constitution de provisions de renchérissement supplémentaires	0	0	0	
Dissolution de la provision de renchérissement en faveur du fonds d'excédents	49 992	0	49 992	
Frais pour capital risque supplémentaire	0	0	0	
Attribution au fonds d'excédents	-151 182	-74 343	-76 839	103%
<b>Résultat d'exploitation de l'exercice</b>	<b>64 012</b>	<b>66 968</b>	<b>-2 956</b>	<b>-4%</b>
<b>Quote-part de distribution</b>	<b>91.0%</b>	<b>91.0%</b>		

### Sources de produits et principaux postes de charges en rapport avec les trois processus

Processus	Recettes	Prestations affectées
<b>Epargne</b>	<b>Produit net des placements de capitaux</b>	Rémunération des avoirs de vieillesse et des réserves mathématiques pour les rentes en cours, conversion de l'avoir de vieillesse en rentes de vieillesse
<b>Risque</b>	<b>Prime de risque</b>	Paiement des prestations d'invalidité et des prestations de survivants, constitution des réserves mathématiques pour de nouvelles rentes
<b>Frais</b>	<b>Prime de frais</b>	Prestations de service dans le cadre de la gestion de solutions de prévoyance et d'assurance ainsi que du conseil à la clientèle

# Fonds d'excédents.

Le fonds d'excédents est une provision pour participations futures aux excédents. Il vise à offrir aux clients une participation stable à long terme aux excédents et à aplanir les fluctuations liées à la marche des affaires. Son contenu peut uniquement être utilisé en faveur des assurés dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Selon l'ordonnance sur la surveillance (OS), les montants du compte d'exploitation attribués au fonds d'excédents doivent être distribués au plus tard dans les cinq ans, mais au maximum à concurrence des deux tiers du fonds d'excédents.

## Fonds d'excédents

en 1 000 CHF	2018	2017	Δ abs	Δ %
Partie liée	125 492	92 757	32 735	35%
Partie libre	97 115	59 621	37 494	63%
<b>Total fonds d'excédents</b>	<b>222 608</b>	<b>152 378</b>	<b>70 229</b>	<b>46%</b>
Dont rattaché à la quote-part minimum	113 375	91 959	21 416	23%
Dont non rattaché à la quote-part minimum	109 233	60 420	48 813	81%

### Attribution à partir du compte d'exploitation

Sur la base du résultat 2018, CHF 151,2 millions au total ont pu être attribués au fonds d'excédents pour les affaires vie collective. Sur ce montant, CHF 53,6 millions concernent les affaires rattachées à la quote-part minimum.

### Affectation aux institutions de prévoyance

Dans le domaine soumis à la quote-part minimum, des excédents à hauteur de CHF 32,2 millions ont été distribués en 2018. Il s'agit des excédents de risque et d'intérêts de 2017 crédités aux institutions de prévoyance à terme échu le 01.01.2018, ainsi que de la participation aux excédents 2018 des polices de libre passage.

## Participation aux excédents

Dans sa politique de gestion des excédents, Helvetia a privilégié ces dernières années la continuité et la stabilité. Cette politique rigoureuse, associée au bon résultat d'exploitation de 2018, permet une participation aux excédents adéquate. Les excédents suivants sont crédités à terme échu au 01.01.2019 pour l'exercice 2018:

### Excédent d'intérêts et rémunération totale pour l'année 2018<sup>1</sup>

	Rémunération garantie	Excédent d'intérêts	Rémunération totale
Avoir de vieillesse LPP	1.00%	0.00%	1.00%
Avoir de vieillesse subobligatoire	0.25%	0.50%	0.75%

<sup>1</sup> S'applique aux solutions d'assurance complète des fondations collectives d'Helvetia et des fondations autonomes avec un contrat d'assurance complète.

Conformément au traitement de la quote-part minimum, et plus précisément aux conditions de distribution des excédents, un excédent de risque a été distribué pour l'année 2018 en complément de l'excédent d'intérêts. Les clients bénéficiant d'une convention spécifique pour les excédents et d'assurances collectives en dehors de la prévoyance professionnelle sont exclus de l'excédent de risque.

# Charges d'exploitation et primes de frais.

## Charges d'exploitation

en 1 000 CHF	2018	2017	Δ abs	Δ %
<b>Selon sections de frais</b>				
Frais de gestion et d'acquisition	100 959	97 948	3 010	3%
Frais d'acquisition	19 918	21 679	-1 761	-8%
Aux courtiers et intermédiaires non liés	6 368	6 386	-18	0%
Aux agents du service externe	3 104	3 725	-621	-17%
Autre	10 447	11 568	-1 121	-10%
Charges pour le marketing et la publicité	2 626	2 535	92	4%
Charges pour la gestion générale	78 414	73 735	4 679	6%
Frais occasionnés par le traitement des prestations	7 352	7 067	285	4%
Part des assureurs sur les charges d'exploitation	-4 917	-5 297	380	-7%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>103 394</b>	<b>99 718</b>	<b>3 675</b>	<b>4%</b>
<b>Selon répondants de frais</b>				
Charges d'exploitation assurés actifs	95 000	91 504	3 496	4%
Charges d'exploitation bénéficiaires de rentes	7 352	7 067	285	4%
Charges d'exploitation polices de libre passage	1 042	1 148	-106	-9%
Charges d'exploitation pour autres répondants de frais	0	0	0	-118%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>103 394</b>	<b>99 718</b>	<b>3 675</b>	<b>4%</b>
<b>Par tête (en CHF)</b>				
Charges d'exploitation assurés actifs	477	479	-2	0%
Charges d'exploitation bénéficiaires de rentes	271	273	-1	-1%
Charges d'exploitation polices de libre passage	122	124	-2	-1%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>441</b>	<b>441</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>



## Primes de frais

en 1 000 CHF	2018	2017	Δ abs	Δ %
<b>Selon répondants de frais</b>				
Prime pour frais de gestion assurés actifs	93 621	88 465	5 156	6%
Prime pour frais police de libre passage	947	1 096	-149	-14%
Autres primes de frais	0	0	0	
<b>Total prime pour frais de gestion</b>	<b>94 568</b>	<b>89 561</b>	<b>5 007</b>	<b>6%</b>
<b>Par tête (en CHF)</b>				
Prime pour frais de gestion assurés actifs	470	463	7	2%
Prime pour frais police de libre passage	111	119	-7	-6%
<b>Total prime pour frais de gestion</b>	<b>403</b>	<b>396</b>	<b>7</b>	<b>2%</b>

# Autres chiffres-clés.

## Portefeuilles au 31.12.

	2018	2017	Δ abs	Δ %
Nombre d'assurés actifs	199 006	191 027	7 979	4%
Nombre d'assurés en couverture complète	119 933	111 899	8 034	7%
Nombre d'autres assurés actifs	79 073	79 128	-55	0%
Nombres de bénéficiaires de rentes	27 084	25 897	1 187	5%
Nombre de polices de libre passage	8 509	9 244	-735	-8%
<b>Nombre d'assurés</b>	<b>234 599</b>	<b>226 168</b>	<b>8 431</b>	<b>4%</b>
<b>Nombre de contrats collectifs</b>	<b>17 498</b>	<b>17 498</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>

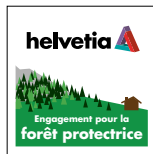
## Taux d'intérêt et taux de conversion

	2018	2017	Δ abs	Δ %
Intérêt technique pour l'évaluation des engagements de rente	1.30%	1.30%	0.00%	0%
Taux de rémunération de la partie subobligatoire des avoirs de vieillesse	0.25%	0.25%	0.00%	0%
Taux de conversion en rente pour hommes à l'âge de retraite 65 en cas de couverture complète, partie subobligatoire	5.12%	5.36%	-0.24%	-4%
Taux de conversion en rentes pour femmes à l'âge de retraite 64 en cas de couverture complète, partie subobligatoire	5.01%	5.24%	-0.23%	-4%





Partenaire officiel de Swiss-Ski depuis 2005.



En faveur de la forêt protectrice depuis 2011.



Presenting partner de l'Helvetia Coupe Suisse depuis 2016.

**Helvetia Compagnie Suisse  
d'Assurances sur la Vie SA**  
T 058 280 10 00 (24 h/24), [www.helvetia.ch](http://www.helvetia.ch)



**simple. clair. helvetia**   
Votre assureur suisse